

Le Maire de la Ville de LEFOREST ;  
Vu le Code des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Route ;  
Vu le code Pénal  
Vu la vente au déballage de l'Association « Comité des Fêtes du Planty », du Dimanche 10 Mai 2026, rues Florent Evrard, Aurillac, Montsalvy, Murat et Mauriac à Leforest.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer temporairement la Circulation et le Stationnement dans les rues Florent Evrard, Aurillac, Montsalvy, Murat et Mauriac pour permettre le bon déroulement de la vente au déballage et des animations organisées par l'Association « Comité des Fêtes du Planty » représenté par Monsieur ENNAS Angelo, Président de l'association.

2026/066

**ARRETE TEMPORAIRE  
DE RESTRICTION DE CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

- Article 1 La Circulation et le Stationnement de tous genres seront interdits **le Dimanche 10 Mai 2026 de 05H00 à 20H00, sur les parkings de la Maison de Quartier « Lucienne et Roland Prevost ainsi que les rues nommées ci-dessus à Leforest.**
- Article 2 Cependant seront autorisés à circuler les véhicules d'urgence tels que Pompiers, SAMU, Ambulances, Médecins, Police.
- Article 3 Les prescriptions du présent arrêté seront rappelées par une signalisation appropriée, mise par les Organismes de la vente au déballage.
- Article 4 Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois.
- Article 5 L'Association « Comité des Fêtes du Planty »,  
Madame la Directrice Générale des Services  
Le Commissaire de Police,  
La Police Municipale,  
Les Services de secours et d'incendies de Leforest,  
Les Services Techniques de la Ville.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie et publié sur le Site de la Ville.

Fait à Leforest, le 28 Avril 2026.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le 29/04/2026.

*Le Maire,*

Christian MUSA



Toute correspondance doit être adressée à :  
Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - 62790 LEFOREST  
Tel : 03.91.83.06.20 - Fax : 03.91.83.06.21 - Courriel : [mairie@villedeleforest.fr](mailto:mairie@villedeleforest.fr)  
Site internet : [www.villedeleforest.fr](http://www.villedeleforest.fr)

